



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

24 avril

En 1581, à *Pouy*, près de *Dax*, naissance de *saint Vincent de Paul*¹.

En 1816, à *Paris*, mort de M. *Dominique-François Hanon*, vicaire général de la Congrégation. Les seize premières années de sa vie se passèrent dans le diocèse d'Arras, à *Saint-Pol*, son lieu de naissance, et à *Saint-Omer*. Le 20 octobre 1772, il entra à Saint-Lazare. A 23 ans, il enseigne la philosophie et la théologie au Séminaire de *Metz* dont l'évêque, le Cardinal de Montmorency, avant de partir en exil en 1790, lui confie l'administration. M. Hanon dirigeait le Séminaire d' *Amiens*, quand, sur le choix des confrères, le Souverain Pontife, le 14 octobre 1807, le nomma vicaire général de la Congrégation, avec pouvoirs ordinaires et extraordinaires. La tâche de M. Hanon était particulièrement lourde : il lui fallait, du moins en France, reconstituer la Compagnie. Il se heurta d'abord à l'inexistence d'une maison parisienne pour regrouper les confrères dispersés et pour recevoir les jeunes gens qui, nombreux pourtant, demandaient leur admission. Les lenteurs et les négligences du Gouvernement français empêchèrent M. Hanon de donner une solution à ce problème primordial. Ensuite le vicaire général se heurta à la volonté impérieuse et à la mauvaise humeur de Napoléon ; mais l'humble prêtre, voulant garder intact l'héritage de saint Vincent, tint bon contre l'Empereur. Et parce que M. Hanon ne voulait pas que la direction des Filles de la Charité fût enlevée au Supérieur général et confiée aux évêques, un décret impérial supprima la Congrégation, et, pendant trois ans, le vicaire général connut les souffrances de l'emprisonnement. Véritable homme de gouvernement, M. Hanon avait prévu l'orage et pris toutes les dispositions nécessaires pour que, du moins, les établissements d'Italie, d'Espagne et du Portugal n'eussent pas à souffrir de cet état de choses. Quand, le 13 avril 1814, il recouvre la liberté, M. Hanon reprend, héroïquement et presque seul, sa tâche. Il réussit à pacifier la Compagnie des Filles de la Charité où des cornettes ambitieuses avaient semé la désunion ; il obtient du pouvoir royal le rétablissement de la Mission. Il a tout juste le temps de communiquer aux confrères cette heureuse décision ; la mort vient l'empêcher de voir se réaliser en France la résurrection de la petite Compagnie pour laquelle il a, — on peut bien le dire — subi un vrai martyre physique et moral².

En 1864, au *Berceau-de-Saint-Vincent*, le Père Étienne, le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, douze évêques, cinq cent prêtres, les autorités civiles et trente mille pèlerins inaugurent la chapelle et l'oeuvre destinées à commémorer, au lieu de sa naissance, le souvenir glorieux de notre bienheureux Père³.

En 1871, à *Reuilly*, nos Soeurs au nombre de 14 sont gardées à vue. Elles se sont groupées dans la lingerie, au-dessus de la Communauté envahie par leurs gardiens. Une à une, elles doivent comparaître devant eux, comme devant le tribunal, *sainte Catherine* comme les autres... là-haut, elle ne cesse d'encourager ses compagnes : "*Gardez confiance. Tout finalement ira bien*". Mais, bien entendu, le chapelet ne quitte pas ses doigts. Les "*citoyennes*" qui les remplaçaient firent cependant tant de sottises et étaient si désagréables pour les Soeurs que les communards mirent en jugement la plus enragée. Ils appelèrent comme témoin à charge Soeur Catherine, et cette fois-ci, on la vit quitter la maison entre deux communards : grand émoi au dehors ! Pour elle, au lieu d'accabler la coupable, elle l'excuse et la sauve, puis revient, toute simple, toute bonne, aussi calme qu'elle était partie. (R)

1) *Coste*, I, p. 18.

2) *Annales*, t. 50, pp. 344-345 ; t. 75, pp. 315-319 ; t. 77, pp. 105-115, 265-283, 384-414 ; t. 78, pp. 139-141.

3) *Annales*, t. 52, pp. 492, 494.